

Accélérons ensemble les transitions avec les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030

Rencontre en Sarthe le 3 décembre 2019

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



OUTILS
ET REPÈRES
Collection



PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

DREAL

direction régionale de l'environnement, de l'aménagement
et du logement Pays de la Loire



I. Pourquoi cette rencontre ?

Partager un langage commun et dynamiser les initiatives en Sarthe

Introduction de M. Bernard MEYZIE, Directeur de la DDT 72

Soucieux de l'avenir de la planète et des populations, les citoyens interpellent de plus en plus les acteurs publics et privés. Ils les appellent à plus d'actions concrètes, notamment en termes de transitions énergétique et numérique. Alors que la COP 25, annoncée comme la COP de l'action au niveau international, se déroule actuellement à Madrid, il est nécessaire d'œuvrer ensemble vers un objectif commun : la transformation des sociétés, en faveur de la planète et des populations.

La Direction départementale des territoires (DDT) est engagée pour cette transformation, notamment en promouvant l'éducation à l'environnement et l'économie circulaire. La sensibilisation des acteurs du territoire aux ODD, comme le prévoit cette rencontre, entre ainsi tout à fait dans ses objectifs de mission.

Cependant, la mise en mouvement des acteurs vers un objectif commun n'est pas si facile. Le mouvement des gilets jaunes a notamment mis en lumière que les enjeux environnementaux ne devaient pas éclipser les enjeux sociaux tels que le pouvoir d'achat.

La DREAL et la DDT voient dans les ODD l'opportunité de dépasser les tensions entre ces enjeux et de renouveler la vision du développement du territoire et sa vision. Les ODD sont un outil de langage commun à l'ensemble des pays et des acteurs et peut faire office de référentiel de base pour s'engager.

La mobilisation pour cette rencontre montre que le département de la Sarthe est dynamique et engagé sur ces sujets C'est cela qui doit être encouragé, pour porter ensemble les ODD



L'Agenda 2030, le cadre de référence du développement durable

Présentation de Sandrine Verhaeghe, Responsable de l'unité démarches partenariales de développement durable à la DREAL

L'Agenda 2030 est le programme mondial pour le développement durable adopté en 2015 par 193 pays membres de l'ONU. Les Etats ont voulu que cette stratégie soit la plus opérationnelle possible, avec 17 objectifs de développement durable (ODD) détaillés en 169 sous-objectifs (cibles) qui couvrent l'ensemble des enjeux sociétaux, environnementaux et économiques auxquels nos sociétés doivent répondre. Les partenariats (ODD 17) sont au cœur de cet Agenda négocié entre Etats mais également avec l'ensemble des acteurs de la société civile. L'Agenda 2030 porte une forte ambition de transformation de notre monde à travers ses principes d'universalité (il s'adresse à tous les pays, à tous les acteurs), de transversalité (les 17 ambitions sont fortement interdépendantes) et d'inclusivité (il ne faut laisser personne de côté).

La France a publié en septembre 2019 une feuille de route pour la mise en œuvre des ODD pour accélérer les transformations à l'échelle nationale. L'Agenda 2030 est aujourd'hui le référentiel de base du développement durable dans notre pays et engage l'ensemble des acteurs.

Cette grille de lecture commune permet à chacun (entreprises, collectivités, associations, acteurs publics,



citoyens, ...) de s'interroger sur sa contribution à cette transformation, sur les impacts positifs et négatifs de ses actions, en essayant de réduire au maximum les effets négatifs. Les ODD sont donc une opportunité pour questionner les stratégies de développement durable, qu'elles prennent la forme d'un projet de territoire ou qu'elles s'inscrivent dans une démarche de responsabilité sociétale d'une entreprise ou d'un organisme.



Objectifs des rencontres départementales

- Découvrir l'Agenda 2030 et les 17 objectifs de développement durable ;
- Porter un nouveau regard sur les projets et les actions concourant au développement durable (PCAET, PAT, projets d'économie circulaire, rapport de développement durable, Déclaration de performances extra-financières, ...) grâce à cette nouvelle grille de lecture ;
- Comprendre les potentialités des ODD pour redonner du souffle aux démarches et lancer de nouveaux projets plus ambitieux ;
- Identifier les outils et ressources existants pour s'appropriier les ODD et s'engager.

II. La parole aux acteurs par un témoignage croisé

- *Kevin Remond, référent développement durable de la CFE-CGC (syndicat au service de l'encadrement), Airbus*
- *Xavier Metay, coordinateur de l'association FNE Pays de la Loire*



→ Les ODD, un guide pour les transitions

Pour des structures comme la CFE-CGC ou FNE, déjà engagées dans une démarche de développement durable, les ODD permettent de renouveler leurs approches inspirées par les démarches comme les Agenda 21 et la RSE.

Le syndicat CFE-CGC utilise les ODD comme une boîte à outils permettant d'établir une feuille de route vers les transitions, afin d'agir étape par étape, sans laisser de côté aucun pilier du développement durable.

L'association FNE précise que les ODD permettent dans un premier temps de faire un état des lieux de ses actions et ses impacts. Il devient ensuite possible d'identifier des champs d'action ou des coopérations pour aller plus loin.





→ Les ODD pour une approche globale

Un état des lieux initial permet d'analyser si les actions menées par une structure sont en phase avec l'ensemble des ODD, y compris ceux qui paraissent évidents et faciles à atteindre compte-tenu de son domaine d'activité (ex. ODD 6 sur l'eau pour une association environnementale comme FNE Pays de la Loire), mais aussi ceux qui semblent plus complexes ou sur lesquels un acteur pourrait avoir l'impression de ne pas avoir d'impact. Les cibles, ou sous-objectifs, approfondissent la réflexion d'un acteur et vont dans le détail de son implication pour les ODD.

Le syndicat CFE-CGC s'appuie sur les ODD pour agir sur l'ensemble des aspects environnementaux et sociaux. Ils peuvent participer à intégrer une démarche de qualité de vie au travail, en améliorant ainsi le quotidien des salariés, et en réduisant l'absentéisme et les arrêts maladie. Ils poussent également à s'interroger sur l'impact que l'activité a sur l'environnement, pour ensuite prendre des mesures adéquates.

Les ODD invitent à voir l'empreinte d'une structure dans son ensemble, en prenant en compte les différentes parties-prenantes (salariés/bénévoles, consommateurs, publics...).

Pour nos témoins, les ODD, par leur caractère transversal permettent de faire des passerelles avec d'autres secteurs sur lesquels leur structure n'agit pas forcément. Les ODD ont ainsi donné à FNE l'opportunité de travailler avec des associations de l'économie sociale et solidaire par exemple, car ils invitent à la co-construction et à la concertation.

Mais pour révéler leur potentiel, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs soit sensibilisé aux ODD. L'information et l'éducation sont ainsi un volet essentiel à la bonne mise en place d'une démarche de développement durable.

→ Les ODD pour sortir de sa zone de confort

L'association FNE Pays de la Loire partait d'un a priori positif concernant sa contribution aux objectifs environnementaux. L'examen des cibles des ODD a poussé l'association à se remettre en question. La société ne pourra pas changer sans cette remise en question et sans que l'ensemble des acteurs sortent de leur zone de confort.

Les ODD constituent ainsi une incitation au challenge, à l'introspection et à se confronter à ses points faibles. Des actions peuvent être mises en place en concertation avec l'ensemble des parties-prenantes, pour être dans une démarche d'amélioration continue. C'est en allant plus loin ensemble que nous pourrions construire un modèle de société à la hauteur de nos ambitions, où chacun s'y retrouve, à toutes les échelles, sans oublier les générations futures.

→ Les ODD comme outil de différenciation

Le syndicat CFE-CGC explique que le développement durable et la bonne santé économique ne sont pas antagoniques. Les ODD peuvent apporter une réelle plus-value à la performance économique d'une entreprise. Une démarche volontaire et aboutie pourrait entraîner jusqu'à 13% de bénéfices supplémentaires.

Les ODD appellent également à chercher de nouveaux partenaires et à ne plus travailler seul. Par cette approche, les acteurs utilisant les ODD s'enrichissent et gagnent en plus-value dans leurs activités. Les ODD peuvent constituer un réel moyen de différenciation vis-à-vis de la concurrence.





Les conseils des témoins pour s'appropriier les ODD

- S'interroger sur les ODD sur lesquels on agit déjà
- Examiner les cibles de chaque ODD, pour mieux définir son implication dans l'Agenda 2030 et aller plus loin dans son action, en commençant par améliorer les aspects sur lesquels on agit déjà
- S'intéresser aux cibles pour se challenger, aller plus loin, et intégrer des dimensions des objectifs qui n'apparaissent pas évidents de premier abord

Les ODD vus par d'autres acteurs en région

Des témoignages vidéo ont également été diffusés lors de la rencontre :

- *Jean-Michel BUF, Conseiller régional des Pays de la Loire, délégué à Région de France sur l'économie circulaire et membre du groupe national sur la mobilisation des acteurs en faveur de l'Agenda 2030*
- *Rémi-Pierre LAPPREND, Chef de projet RSE de Maisons du Monde*
- *Patrick LAMIABLE, VP délégué à la citoyenneté, à l'enfance/jeunesse et au développement durable de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres et Marion RICHARTE, Responsable du service Amélioration de l'action publique et Développement Durable.*

Ils sont à retrouver sur le site de la DREAL Pays de la Loire :

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/objectifs-de-developpement-durable-r1947.html>

III. Des ateliers de découvertes des ODD

L'atelier en sous-groupes a permis aux acteurs de s'approprier les ODD et de témoigner d'actions qui répondent à plusieurs ODD (en vue de réfléchir aux bénéfices croisés de leurs actions).

Une question finale leur a été posée : « Que reprenez-vous de cet atelier de partage et d'identification de coopérations entre acteurs ? ». Les réponses apportées évoquent :

- L'intérêt des ODD comme vecteur de dialogue et pour susciter l'intérêt. Il est facile de trouver des actions qui y participent et cela motive à « faire un pas de plus » (même si ce n'est pas toujours aisé de prime abord)
- Des actions très ciblées (public, temps, lieu) ont des impacts sur plusieurs ODD
- La nécessaire transversalité et coordination pour envisager des coopérations entre acteurs (publics, privés, individus, collectifs...) et/ou la co-construction des projets
- La complexité de certains sujets positifs pour certains ODD mais « contradictoires » avec d'autres. Cela soulève un besoin de priorisation des engagements
- Des thématiques retenant particulièrement l'attention ou qui semblent manquer :
 - La promotion du développement et de l'aménagement des territoires
 - Le lien social pourtant utile à la cohésion, à la solidarité et au partage





Pour aller plus loin, est exprimé le besoin :

- d'appropriation des 17 ODD
- de trouver les outils qui permettent de progresser au sein de sa structure (déclinaison des ODD dans les actions en cours) mais aussi entre acteurs du territoire
- de valoriser les actions existantes.

IV. Les ODD comme outil universel pour un avenir durable

François Barthomeuf, Chef du Service de la Connaissance des Territoires et de la Sécurité

De prime abord, les ODD peuvent sembler assez techniques et complexes. Grâce à ce type de rencontre, nous nous apercevons qu'ils sont plus faciles à appréhender qu'il n'y paraît. Ils peuvent être un véritable atout dans les démarches au quotidien pour tendre vers le développement durable. La puissance de l'Agenda 2030 réside dans son universalité. Tous les acteurs sont concernés, public et privé, en passant par la société civile, de l'échelle territoriale à l'échelle mondiale.

Les ODD font ainsi ressortir le besoin d'une approche systémique et transversale, pour ne plus travailler en silo. Ils appellent à considérer et à intégrer les connexions existantes entre les acteurs, les thématiques, les démarches et les échelles d'intervention.

Ainsi, de la compréhension des ODD, il faut ensuite passer à l'appropriation opérationnelle de ces objectifs par l'ensemble des acteurs. Car seul, notre impact sur les ODD est très limité. Leur mise en place peut se réaliser uniquement en prenant en compte la dimension multi-scalaire et transversale des ODD, et en associant le plus d'acteurs possibles.

La rencontre de ce jour semble ainsi être le premier pas d'une longue marche vers la réussite de ces 17 objectifs pour un avenir durable pour l'environnement et les peuples. Ce premier pas n'est pas à négliger, car il est la base indispensable à une démarche de développement durable réussie.

Direction régionale
de l'environnement,
de l'aménagement
et du logement

Service Connaissance des
territoires et évaluations

Directrice de publication : Annick
Bonneville

5, rue Françoise Giroud
CS 16326
44263 NANTES cedex22
Tél : 02 72 74 73 00

Rencontre initiée et pilotée par le
SCTE de la DREAL

Avec l'appui du CEREMA

Animation et préparation par le
Comité 21



ISSN : 2115-9998